

## SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2014

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2014, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon, Paul-André Bégin et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis et Diane Vigneault, responsable des loisirs.

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Varia
  - Délégation de sorties
  - Découpage des commissions scolaires
  - Frais de non-résident pour les activités sportives
  - Demande d'appui de Frédéric Gariépy (CPTAQ)
  - Formation COMBEQ
  - Dérogation mineure de Jérémie Lacombe
  - Dérogation mineure d'Alain Bolduc et Patricia Hamel
  - Budget révisé de l'OMH de Saint-Ferdinand
  - Prévisions budgétaires 2015 de l'OMH de Saint-Ferdinand
  - Aide financière au Comité de promotion économique
  - Procès-verbaux du Comité de promotion économique
  - Avis de motion : règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation 2015
  - Calendrier des séances du conseil
  - Cession du contrat d'occupation et de passage d'un collecteur d'électricité sur le domaine public
  - Déneigement des entrées du 375 et 385 rue Principale
  - Demande des Loisirs de Vianney
  - Parc linéaire des Bois-Francis
  - Délégués au CRSBP Centre-du-Québec – Lanaudière –Mauricie
  - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal
  - Zone industrielle – vente du terrain no 6
- G) Rapport d'environnement et de voirie
- H) 2<sup>e</sup> période de questions
- I) Présentation des comptes
- J) Clôture de la séance

### **2014-12-334 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

### **2014-12-335 Intersion des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-336 Adoption du procès-verbal**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 11 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

**2014-12-337 Découpage des commissions scolaires**

Attendu que tous les services gouvernementaux provinciaux proviennent de la région administrative du Centre-du-Québec à l'exception de l'éducation;

Attendu que tous les services régionaux tels que : soins de la santé, sécurité publique, transport adapté, transport collectif, loisirs, proviennent du territoire de la MRC de l'Érable;

Attendu que le découpage des commissions scolaires proposé par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 11 novembre 2014 positionne la municipalité de Saint-Ferdinand dans sa région administrative du Centre-du-Québec;

Attendu que les services de santé et services sociaux dispensés en milieu scolaire proviennent du CSSS Arthabaska-Érable ce qui favorise le suivi des dossiers psycho-sociaux des élèves;

Attendu que selon la tendance actuelle, les élèves de Saint-Ferdinand fréquentent des écoles secondaires de la commission scolaire des Appalaches et de la commission scolaire des Bois-Francs par dérogation;

Attendu que le nombre d'élèves de Saint-Ferdinand en dérogation est important et apporte aux parents de ces élèves une dépense supplémentaire;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Claude Blier et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand est favorable au nouveau découpage proposé par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 11 novembre 2014 et qui positionne la municipalité de Saint-Ferdinand dans la commission scolaire des Bois-Francs dans sa région administrative du Centre-du-Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-338 Frais de non-résidents pour les activités sportives**

Il est proposé par Paul-André Bégin, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte de défrayer 60% du coût supplémentaire (frais de non-résident) facturé à la clientèle de Saint-Ferdinand pour les activités sportives non offertes par la municipalité pour la clientèle de moins de 18 ans. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-339 Appui à Frédéric Gariépy (CPTAQ)**

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Attendu que le demandeur veut acquérir une partie des lots 300 et 301 afin d'augmenter sa production d'arbres;

Attendu que le demandeur veut acquérir une partie du lot 529 qui est contigu à ses propriétés afin de lui permettre de circuler plus facilement entre ses propriétés sans devoir passer par la route avec sa machinerie;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et les possibilités d'utilisation du lot à des fins agricoles;

Attendu que cette autorisation n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots visés et des lots voisins;

Attendu que les propriétaires actuels conserveraient l'érablière de 1 000 entailles;

Attendu que cette demande ne contrevient pas à la réglementation municipale en vigueur présentement;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'appuyer la demande de Frédéric Gariépy dans son entièreté auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie des lots 300, 301 et 529 du canton d'Halifax. Adopté à l'unanimité des membres du conseil ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

Mme Blondeau reprend sa place à la table du conseil.

**2014-12-340**

**Formation COMBEQ**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser Vicky Labranche à s'inscrire à la formation « Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) », organisée par la COMBEQ qui aura lieu le 14 janvier 2015 à Québec et de défrayer les frais d'inscription de 270 \$ (taxes en sus) et autres coûts inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-341**

**Dérogation mineure de Jérémie Lacombe**

Attendu que la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur permet un bâtiment accessoire à 7,5 mètres de la ligne avant;

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la demande de dérogation mineure de Jérémie Lacombe, 2425 route 165 soit refusée pour la raison que rien ne justifie une dérogation de 7,05 mètres. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-342**

**Dérogation mineure d'Alain Bolduc et de Patricia Hamel**

Attendu que la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur permet un bâtiment accessoire d'une hauteur de 16 pieds;

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure d'Alain Bolduc et de Patricia Hamel avec modification afin de permettre la construction d'un garage inhabitable de 21 pieds 6 pouces de haut sur le terrain de

leur résidence située au 4711 route du Domaine du Lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-343 Contribution au déficit révisé de l'OMH de Saint-Ferdinand**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu d'approuver le budget révisé 2014 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand prévoyant un déficit de 66 984 \$ au lieu de 65 275 \$ et d'autoriser le paiement de notre part, soit 171 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-344 Prévisions budgétaires OMH de Saint-Ferdinand**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver les prévisions budgétaires 2015 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand; le déficit prévu est de 39 898 \$ donc la part de la municipalité est de 3 990 \$ et de verser la contribution au déficit en quatre versements égaux de 997.50 \$ en avril, juin, août et octobre 2015. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-345 Aide financière au Comité de promotion économique**

Attendu que l'article 94 de la Loi sur les compétences municipales permet à une municipalité de confier à une personne morale à but non lucratif l'organisation et la gestion, pour son compte, d'activités de promotion industrielle, commerciale ou touristique;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand veut créer un dynamisme dans son milieu;

Attendu que la municipalité veut faciliter le développement économique par la mise sur pied de services pour la création de nouvelles entreprises;

Attendu que l'objectif du Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand, sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, veut fournir des services à toutes personnes ou groupes voulant s'installer une entreprise dans la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Paul-André Bégin et résolu d'apporter une aide financière de 20 000 \$ pour maintenir les activités du Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-346 Procès-verbaux du Comité de promotion économique**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser la publication des procès-verbaux du Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand sur le site web de la municipalité et que les frais de mise à jour pour cet ajout soient à la charge du CDPE. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXES ET TARIFS DE COMPENSATION POUR 2015**

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil, d'un règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2015.

2014-12-347

**Calendrier des séances du conseil**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui débiteront à 19h et qui se tiendront comme suit :

lundi, 12 janvier	lundi, 2 février
lundi, 2 mars	<u>mardi</u> , 7 avril
lundi, 4 mai	lundi, 1er juin
lundi, 6 juillet	lundi, 3 août
<u>mardi</u> , 8 septembre	lundi, 5 octobre
lundi, 2 novembre	lundi, 7 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-12-348

**Cession du contrat d'occupation et de passage d'un collecteur d'électricité sur le domaine public et autres**

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Attendu qu'Éoliennes de l'Érable inc. a l'intention de céder à Éoliennes de l'Érable société en commandite tous ses droits, obligations, titres et intérêts dans le Contrat d'occupation et de passage d'un collecteur d'électricité sur le domaine public et autres contrats.

Attendu qu'Éoliennes de l'Érable inc. doit obtenir le consentement de la municipalité de Saint-Ferdinand pour lesdites cessions;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand consent à la cession du Contrat d'occupation et de passage d'un collecteur d'électricité sur le domaine public et autres contrats par Éoliennes de l'Érable inc. à Éoliennes de l'Érable société en commandite et autorise le maire Rosaire Croteau à signer les documents requis. Adopté à l'unanimité des membres du conseil ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

Mme Blondeau et M. Gagnon reprennent leur place à la table du conseil.

2014-12-349

**Déneigement des entrées du 375 et du 385 rue Principale**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de retenir les services de Michel Simoneau pour le déneigement et le déglacage des entrées du 375 et du 385 rue Principale au prix de 300 \$ pour l'hiver 2014-2015. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-350 Centre municipal de Vianney**

Il est proposé par Paul-André Bégin, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de louer le centre municipal aux Loisirs de Vianney les 24, 25 et 26 juillet 2015 pour le Festival du Montagnard au coût de 50 \$ pour les trois jours. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-351 SOS Parc Linéaire des Bois-Francs / Route verte**

Attendu que le gouvernement du Québec a annoncé le 7 novembre dernier l'abolition du volet 4 du programme Véloce II visant l'entretien de la Route verte;

Attendu que l'abolition du volet 4 met en péril l'existence du Parc linéaire des Bois-Francs et sa pérennité;

Attendu que l'abolition du volet 4 aura un impact sur la qualité de l'entretien et de la sécurité des usagers du Parc linéaire des Bois-Francs;

Attendu que l'abolition du volet 4 aura un impact économique négatif régional puisque selon l'étude réalisée en 2010 intitulée « État de la pratique du vélo au Québec » par Écho Sondage, les cyclotouristes qui circulent sur le Parc linéaire des Bois-Francs et les pistes cyclables des autres MRC du Centre-du-Québec, dépensent annuellement près de 2 400 000 \$ en frais d'hébergement, de restauration, de divertissements et autres;

Attendu que depuis 2008 le Parc linéaire des Bois-Francs, par le biais de différentes subventions et de la contribution des MRC d'Arthabaska et de l'Érable, a investi près de 1,4 million de dollars en réfection et améliorations de ses structures sur le sentier, sur cette ancienne emprise ferroviaire appartenant au gouvernement du Québec;

Attendu que le Parc linéaire des Bois-Francs, un tronçon majeur des 5 358 km de la Route verte, est un réseau cyclable bénéfique pour la santé de tous et pour la promotion des saines habitudes de vie;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que cette résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire lui demandant de rétablir le volet 4 du programme Véloce II visant l'entretien de la Route verte. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-352 Délégués au CRSBP**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Paul-André Bégin et résolu de nommer Claude Blier, représentant du conseil municipal auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. et de nommer Martine St-Pierre, responsable de la bibliothèque municipale. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-353 Subvention - aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le 1<sup>er</sup> rang, le 2<sup>e</sup> rang, le 4<sup>e</sup> rang Nord, le 4<sup>e</sup> rang Sud, la route Binette, la route de Vianney, la route Langlois et la route Simoneau pour un montant subventionné

de 13 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-354      Zone industrielle - vente du terrain no 6**

Attendu que le dossier présenté par les promoteurs manque d'informations pour prendre une décision éclairée;

Attendu que la création d'emplois annuels n'est pas démontrée dans les documents fournis;

Attendu qu'une étude de marché démontrant la rentabilité du projet devra être présentée;

Attendu l'ampleur du dossier, des engagements de la clientèle potentielle et susceptible d'utiliser les installations décrites dans le projet seront nécessaires;

Attendu que la vision future du projet doit être connue afin de déterminer l'impact sur le territoire;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accorder une priorité d'achat aux promoteurs pour le terrain no 6 de la zone industrielle jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2015, leur donnant ainsi le temps de fournir les documents manquants pour l'étude de leur dossier. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-355      Rapport des loisirs**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter le rapport des loisirs de novembre 2014 tel que présenté par Diane Vigneault, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-356      Rapport de voirie**

Il est proposé par Paul-André Bégin, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport de voirie de novembre 2014 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence du contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2014-12-357      Rapport d'environnement**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter le rapport d'environnement de novembre 2014 tel que présenté par Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 10 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2014-12-358      Présentation des comptes**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu de payer les comptes du mois de novembre 2014 tels que présentés pour un montant de 602 867.02 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-12-359

**Clôture de la séance**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 20h40. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière